

Le 25 mai 2023



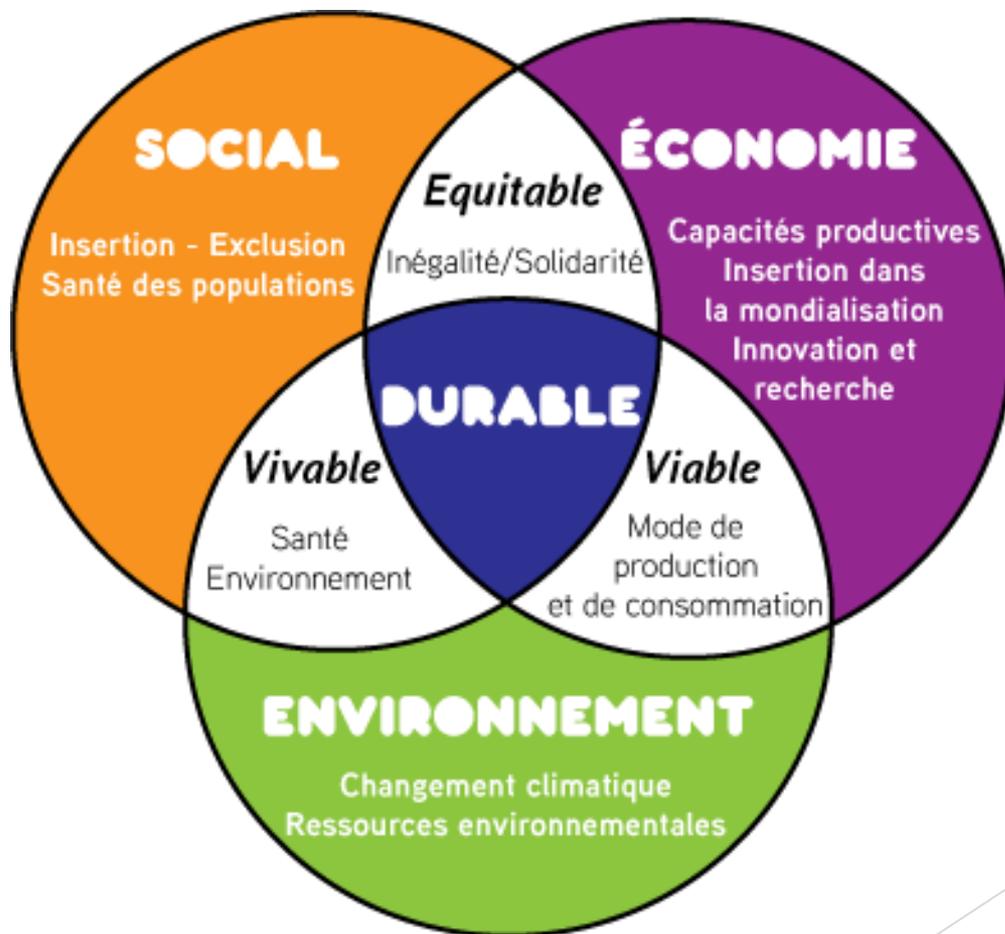
## *Cadre de vie en transition :*

**Comment adapter nos communes ?  
Repenser les espaces publics de nos  
villes et villages au regard des enjeux  
climatiques ?**

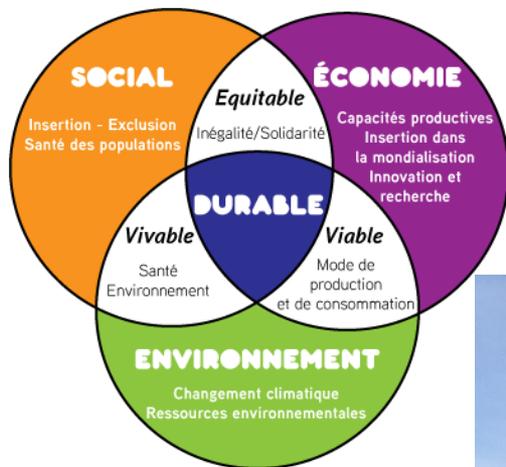
# Les présentations



# La genèse



# La genèse

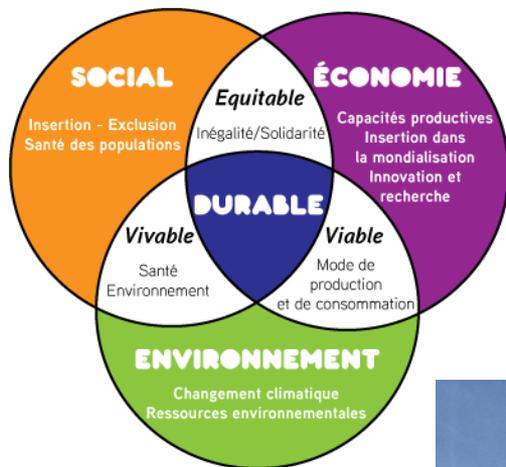


-> préserver l'existant

-> reconquérir des espaces



# La genèse

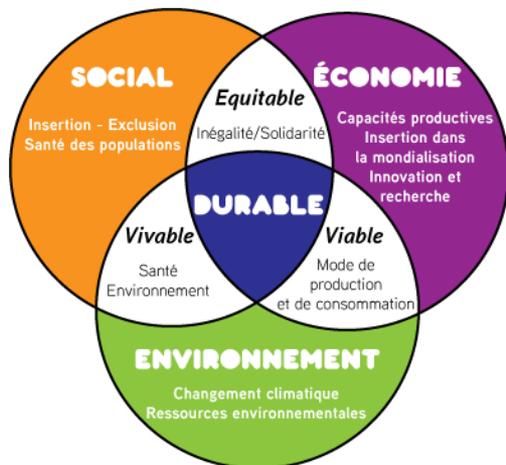


-> apaiser la société

-> améliorer l'accessibilité



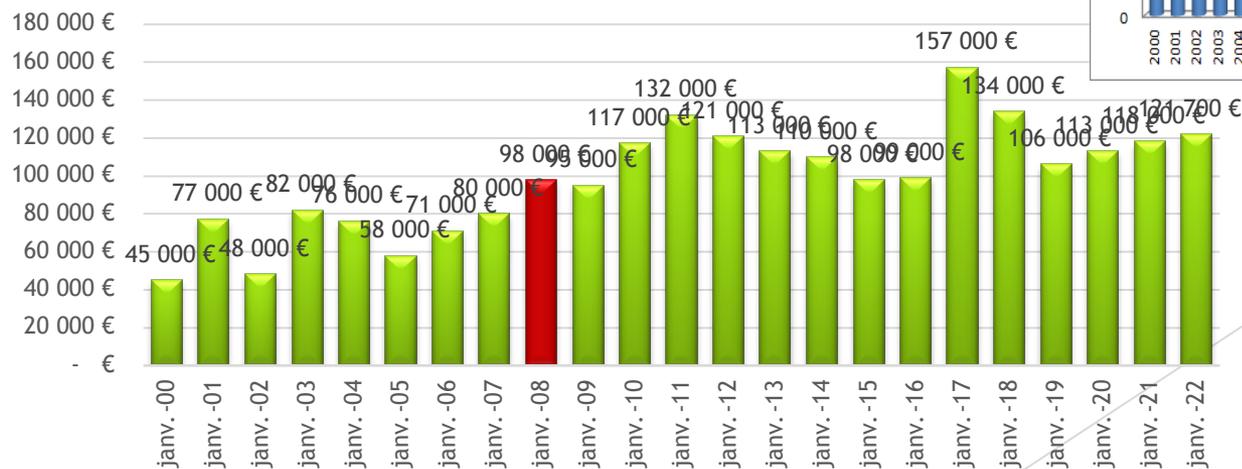
# La genèse



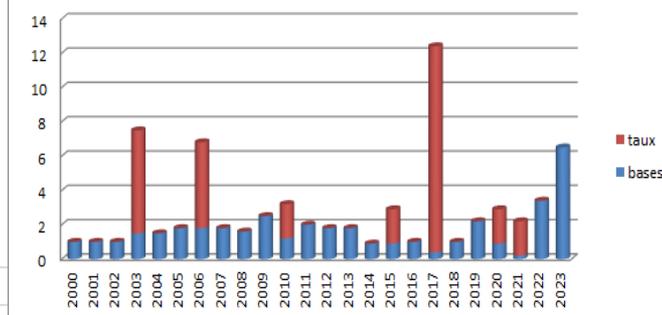
-> préserver les leviers

-> développer des ressources

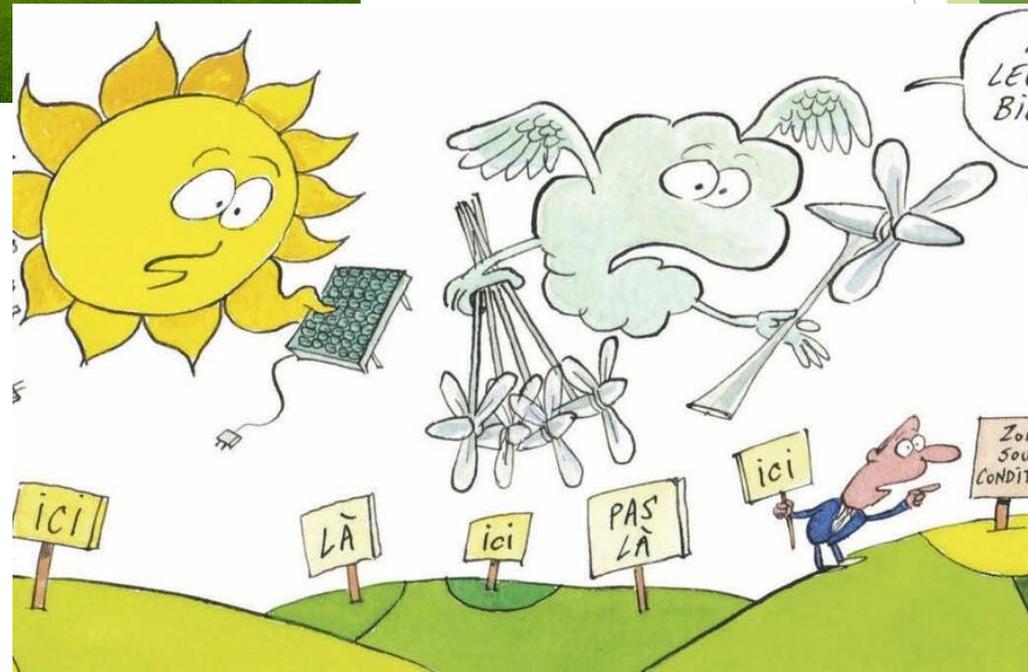
## Évolution de l'EBF



## Évolution de la fiscalité locale



# La planification





# Les outils

Lutter contre les emprises sur les chemins ruraux

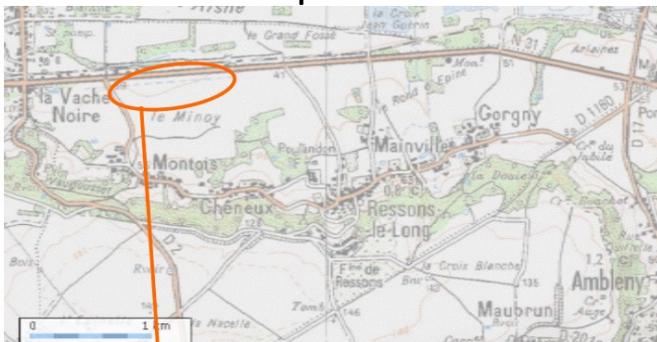


Photo prise en octobre 2014

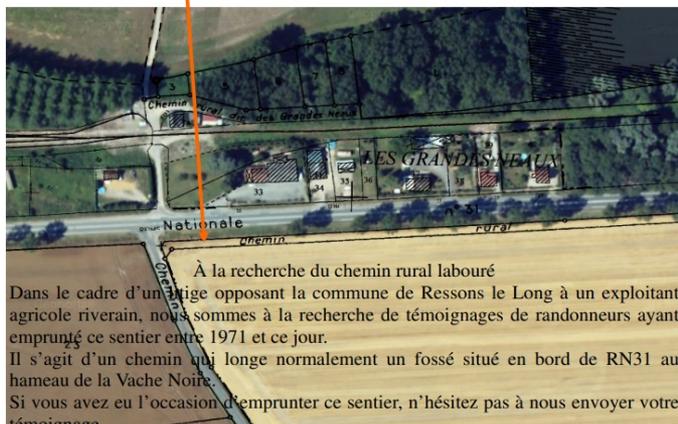
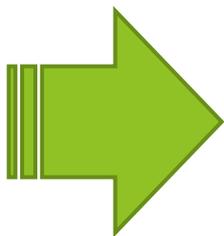


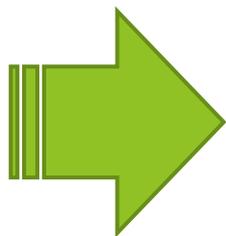
Photo prise en novembre 2014



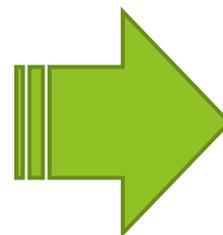
4 procédures au TA, CA & TGI/TJ

# Les outils

Biens vacants / sans maître



2010 : 9 terrains 1ha87  
2012 : 2 terrains 15a  
2016 : 2 terrains 19a  
2017 : 5 terrains 4a



300 k€ de cessions



## Les outils

Majoration TFNB → 15 k€

THLV → 1 k€

Taxe de séjour → 10 k€

TLPE → 3 k€

RODP → 4 k€

...

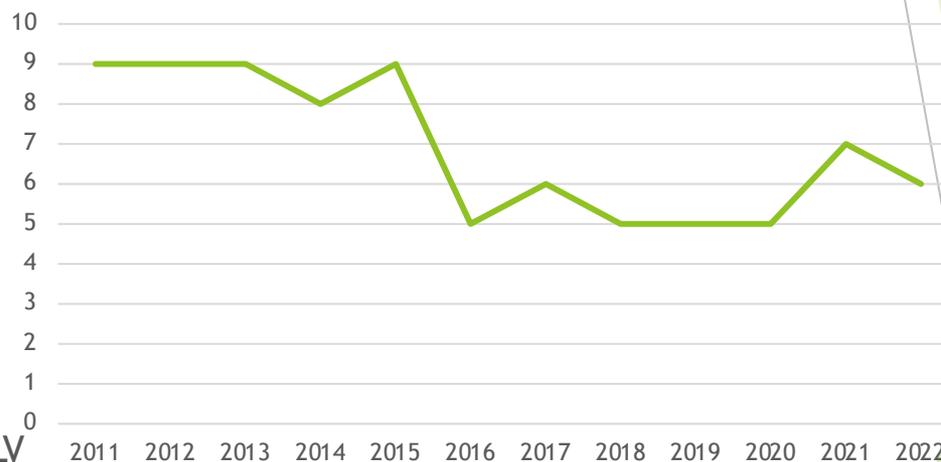


# Les outils

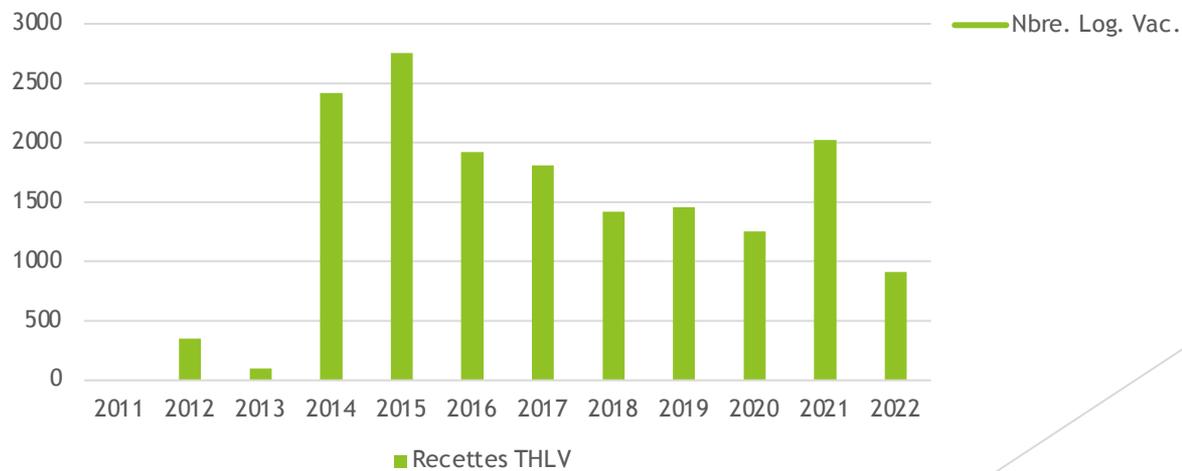
## ZOOM SUR LA VACANCE DES LOGEMENTS



Nbre. Log. Vac.



Recettes THLV



# Les outils



# Les outils



**CPIE des Pays de l'Aisne**  
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement

**(Gratuit)**

**Sortie tout public**

**Crapauds, grenouilles et autres t**  
Venez découvrir ceux qui se cachent près

**Jeu**di 08 juillet 2021  
De 17h00 à 19h00 à Ressons-le-Long

**Inscription obligatoire :**  
CPIE des Pays de l'Aisne  
Tél. : 03.23.80.03.02  
E-Mail : [contact@cpie-hautsdefrance.fr](mailto:contact@cpie-hautsdefrance.fr)  
[www.cpie-aisne.com](http://www.cpie-aisne.com)

**URCPIE de Picardie**  
Union Régionale des Centres Permanents d'Initiatives pour l'Environnement

**(Gratuit)**

**Sortie découverte tout public**

**Accueillir et préserver la biodiversité communale dans le cadre du label Villes et Villages fleuris : mode d'emploi !**

**Mercredi 07 novembre 2018**  
De 14h00 à 17h00 à Ressons-le-Long (02)

**Inscription obligatoire :**  
URCPIE de Picardie  
Tél. : 03.23.80.03.02  
[contact@cpie-picardie.org](mailto:contact@cpie-picardie.org)

Sortie organisée avec le soutien financier de :  
Mairie de Ressons-le-Long  
Et en partenariat avec :  
Mairie de Ressons-le-Long



**21 mars**  
**Journée internationale des forêts**

# Les outils

Guide avec le CAUE



# Les outils

## Les fonds dédiés



### Performance environnementale

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- Renouvellement de l'éclairage public
- ...



### Adaptation des territoires au changement climatique

- Prévention des inondations
- Adaptation aux risques émergents en montagne
- Prévention des risques cycloniques
- Prévention des risques d'incendies de forêts
- Adaptation au recul du trait de côte
- Renaturation des villes
- ...



### Amélioration du cadre de vie

- Appui à la mise en place des ZFE-m
- Recyclage des friches
- Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030
- ...

**FRANCE  
NATION  
VERTE >**

Agir - Mobiliser - Accélérer



# Les outils

## Les volontaires



⚠ Vous avez 2 participations en cours de modération. Merci de mettre à jour le statut des candidatures reçues.

[Traiter les participations](#) →



**JeVeuxAider**.gouv.fr  
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE

🔍 Trouver une mission

💬 Messagerie



Nicolas  
Responsable

Commune de Ress... ▾

Tableau de bord

Mon organisation

Missions

Participations

Centre d'aide

# Nicolas

## Et si on bougeait les lignes ?

🔍 Trouver une mission de bénévolat



Protection de la nature

Commune de Ressons-le-Long

Je participe à différentes actions : restauration de sentiers de randonnée,...

Ressons-le-Long (02290)

2 bénévoles recherchés



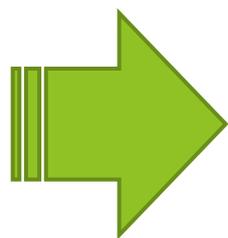
Je participe à différentes actions : restauration de sentiers de randonnée, création de jardins partagés... En pleine nature ou en ville, j'agis concrètement pour la prospérité ou la réhabilitation de la faune et de la flore

# Les outils

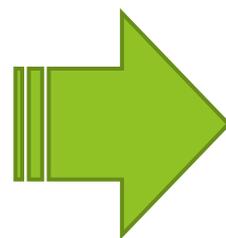
Ne plus traiter les espaces publics peut prendre plus de temps !



# Un outil



Adapter la gestion d'un espace (conception, entretien) selon les caractéristiques du site et son environnement



Meilleure approche économique et écologique des espaces municipaux

**C'est envisager les espaces verts comme un ensemble d'espaces individuels interconnectés et non comme un tout.**

# Un outil



## LE CLASSEMENT des espaces verts

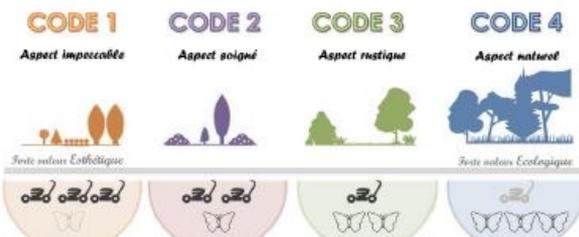


*Une codification liée aux pratiques d'entretien*

Il ne s'agit pas de définir des espaces de mauvaise qualité mais plutôt de répartir les espaces verts selon l'entretien réalisé. Ces différentes pratiques d'entretien sont traduites par un aspect visuel distinct.

De ces différents mode d'entretien des espaces verts découle une valeur écologique.

Chaque code transcrit un potentiel d'accueil pour la faune et la flore locale.



### CODE 1 aspect impeccable



Espaces verts situés dans les lieux les plus fréquentés ou à proximité de lieux symboliques.

L'entretien y est très régulier.

Les espaces sont très fleuris.

### CODE 2 aspect soigné



Espaces verts traditionnels situés dans des lieux de passages réguliers.

L'entretien est limité au maintien de la propreté et de la fonctionnalité des lieux.

### CODE 3 aspect rustique



Espaces dont le caractère champêtre et naturel est préservé pour maintenir des écosystèmes intéressants.

L'entretien y est ponctuel.

### CODE 4 aspect naturel



Espaces naturels protégés ou non.

L'entretien est sommaire et se résume au maintien de la propreté, dans le but de préserver la biodiversité.

# Un outil

**Reissons le Long  
à vivre**

La commune s'engage

- d'herbe tondue  
=  
+ de zones refuges

Pour les oiseaux et les insectes

*Ici,  
la commune  
change de nature ...*

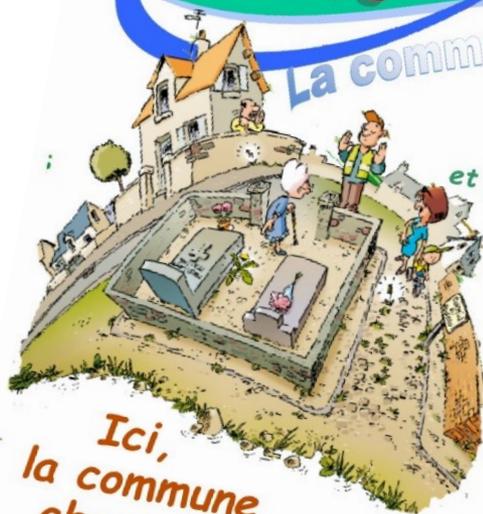
*... Espace entretenu  
sans pesticide !*



**Reissons le Long  
à vivre**

La commune s'engage

Pour respecter  
votre santé  
et préserver  
la biodiversité



*Ici,  
la commune  
change de nature ...*

*... Le cimetière est entretenu  
sans pesticide !*

La gestion du cimetière devient ainsi différenciée  
et permet de laisser place à la flore spontanée



# Un outil



**RESSONS LE LONG**  
Village dynamique

**fauchage  
raisonné**

**nature  
protégée**



## Ressons le Long à vivre

*J'aime mon village, je le fleuris...*

### Comment ça marche ?

- 1 Vous faites une demande auprès de la mairie par le biais du coupon ci-dessous qui vaut également engagement à respecter la charte de végétalisation des rues de Ressons-le-Long.  
consultable sur le site internet : [www.ressonselong.fr](http://www.ressonselong.fr)
- 2 Cette demande fait l'objet d'une étude de faisabilité par les services techniques de la commune de Ressons-le-Long (en fonction du passage des réseaux en sous-sol, du passage des piétons sur le trottoir etc.).
- 3 Une fois le projet validé, la commune intervient pour creuser au maximum deux trous de commune de Ressons-le-Long (en fonction des interventions sont programmées deux fois par an (en mars et en octobre). Donc, pour une demande faite au 1er semestre (avant le 30 juin) les travaux seront faits en octobre, et pour les demandes transmises au 2ème semestre et avant le 30 novembre, les trous seront réalisés au mois de mars de l'année suivante.

... peuvent être fournies par la commune pour les



**Le journal municipal**  
Juin 2017

## Ressons le Long à vivre

**ZERO  
PHYTO**

*en Vert  
avec tous !*

## ÉCO-CIMETIÈRE

Ressons le Long à vivre

Je participe à la valorisation des déchets au cimetière

**JE DÉPOSE UNIQUEMENT ICI  
les déchets végétaux**

Gerbes naturelles et plantes sans pots	Fleurs fanées	Feuilles mortes	Terre

**J'ENLÈVE** : les pots, la mousse, les rubans, les plastiques et tout autre objet artificiel

Communauté d'entretien des Espaces Publics

**La gestion différenciée**

**La butte de la Montagne**

Opération « Jardiner dans ma rue »

**SPECIAL : LA GESTION DIFFERENCIÉE ET LES OBJECTIFS DE FLEURISSEMENT**

# Les enjeux

La gestion différenciée des espaces verts permet par conséquent de :

- réduire les dépenses liées à la réparation pour cause de maladies ou de parasités,
- réduire la fréquence des tontes,
- effectuer des économies d'eau,
- diminuer les déplacements sur des sites moins entretenus,
- réduire la consommation de carburant,
- réduire l'utilisation d'intrants comme les engrais ou les produits phytosanitaires dans un contexte réglementaire et cultural favorable.



## Pourquoi ce dépliant ?

Depuis le 1er janvier 2017, il est interdit d'utiliser des pesticides sur le domaine public. La commune de Ressons-le-Long a pris de l'avance car depuis 2012, les agents des espaces verts désherbent sans recourir aux pesticides. Le désherbage manuel ou mécanique est efficace et respectueux de l'environnement, mais il nécessite plus de temps.

Les agents effectuent des passages régulièrement mais cela peut paraître insuffisant pour préserver le cadre de vie de notre village.

Il est donc fait appel au civisme pour aider la collectivité à entretenir la portion de trottoir qui longe votre habitation.

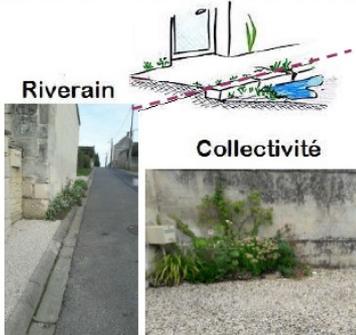
Prendre part à cette action est à la portée de tous, y compris des Ressonnais qui n'ont pas la main verte.

### Voici quelques conseils :

- \* Evitez d'installer sur la voie publique des contenants onéreux ou des végétaux recherchés. Ceux-ci risqueraient d'être volés ! Pensez aussi aux jardinières et suspensions fleuries, qui s'installent facilement en hauteur lorsque l'espace fait défaut.
- \* Ne pas empêcher l'accès à des équipements techniques ou au piéton.
- \* Proscrire les plantes à épines, celles qui sont irritantes, allergisantes ou trop envahissantes.
- \* N'oubliez pas non plus que les parfums peuvent être dérangeants : évitez donc les plantes fortement parfumées.



Quelques exemples d'aménagements de trottoirs entretenus par les riverains



# Ressons le Long à vivre

*"Ne vous demandez pas ce que votre village peut faire pour vous, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour votre village."*

## Comment entretenir son trottoir sans pesticides



Un passage régulier prend que peu de temps et ne demande pas beaucoup d'effort car la végétation n'a pas le temps de fortement s'enraciner.

**Binette, rasette**  
Ces outils ont fait leurs preuves depuis des années. Très efficaces et écologiques, ces outils demandent par contre un peu d'huile de coude. Mais réalisés régulièrement, cette tâche sera moins fastidieuse.

**Flamme directe / chalumeau**  
Les désherbeurs thermiques disponibles en jardinerie permettent de brûler la plante, mais pas les racines. Il est donc nécessaire de passer plusieurs fois pour épuiser les réserves de la plante.

Pour réduire le nombre de passages, il est essentiel d'intervenir quand la plante est encore peu développée.

**Air chaud**  
Sorte de décapeur thermique qui va agir sur les plantes selon le même principe que la flamme directe.

**Eau chaude**  
Une casserole d'eau chaude déversée sur les plantes indésirables détruira les parties aériennes pour autant que vous agissiez sur des plantes encore jeunes.

**REMARQUE :**  
Le sel et le vinaigre ne sont pas conseillés car il sont nuisibles pour les eaux de surfaces et souterraines.

**Comment entretenir son trottoir dans ces conditions ?**  
Ce document propose un panel de solutions adaptées à chaque revêtement de sol : gravier, pavés, terre... Mais avant de s'acharner contre ces plantes indésirables, peut-être faut-il se demander si une lutte est vraiment nécessaire !

**TECHNIQUES ALTERNATIVES**

Pavés	Gravier	Plantes couvre-sol
Brosse dure	Binette, rasette	Paillage
Flamme directe / Chalumeau		
Eau chaude / Air chaud		
Sablage des joints	Enherbement	
Dallez	Dolomie	Pied d'arbre

## Désherbage préventif

**Enherbement**  
Cette méthode consiste simplement à laisser l'herbe se développer ou faire un semis dans le gravier et de tondre régulièrement cette nouvelle pelouse. Veillez à ne pas tondre trop court pour éviter les projections de gravier.

**Plantes couvre-sois**  
Plantes qui se développent peu en hauteur et qui couvrent facilement une surface. On choisira des plantes qui gardent leur feuillage toute l'année et qui sont adaptées à la situation (ombre, mi-ombre ou plein soleil).

**Paillage**  
Déchets de taille d'arbre, de lin, de Miscanthus (graminée), ardoises, pouzolane (roche volcanique), ... Ces paillages réduisent très fortement le développement des plantes indésirables. Il est nécessaire de mettre une couche d'au moins 8 cm pour une bonne efficacité.

Pensez à l'opération  
« J'aime mon village, je le fleuris »









# Quelle(s) cible(s)

Chaque modification d'un espace ou d'une pratique entraîne un bouleversement des habitudes des usagers et des jardiniers, et ne peut donc pas reposer sur la seule volonté du gestionnaire. Il est important que chaque acteur soit impliqué et convaincu de la démarche.

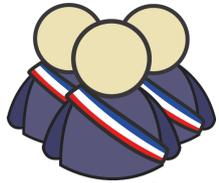
**Les élus, représentants des engagements de la commune**

**Les jardiniers, piliers de la réussite du projet**

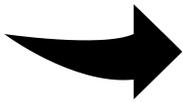
**Et sensibilisation des usagers**



# Quelle(s) cible(s)



Pour l'élu



Déclinaison locale des grandes tendances nationales  
(Grenelles de l'environnement, démarche DD, TEPCV)  
→ *Exigeant car doit soutenir les innovations et les changements induits (auprès de l'équipe municipale comme des administrés)*



Image de la commune



Responsabilité



Coût



# Quelle(s) cible(s)



Pour le service technique



Mise en place d'outils de gestion communale (cartographie, zonage)

→ *Doit organiser les ressources matérielles et humaines, élaborer un planning annuel des tâches et créer des indicateurs de suivi pertinents*



Actions de formation



Valorisation RH



Responsabiliser





# Les formations : méthode



## La gestion différenciée des espaces verts

le 15 mai 2017



### STRATÉGIES DE RÉSILIENCE DES TERRITOIRES

Le programme du Shift Project consacré aux territoires, pour la conception et la mise en œuvre de stratégies de résilience territoriale dans un contexte de transition post carbone

La publication du sixième rapport du GIEC sonne une fois de plus l'alerte. Il est incontestable que les activités



## Reissons-le-Long

Communauté de communes Retz en Valois →  
Aisne →  
Hauts-de-France →



Dans un monde au climat instable et aux ressources contraintes, votre territoire devra se transformer pour préserver la sécurité et le bien-être de sa population (769 habitants en 2019).

Deux objectifs nationaux fixés à horizon 2030 réclament une transformation des territoires :

- la **division par deux des émissions de gaz à effet de serre (GES)**, par rapport à 1990, soit une baisse des émissions de 4,7 % par an.
- la **division par deux du rythme d'artificialisation des sols** entre 2021 et 2031 par rapport à la période de référence 2011-2020.

### Artificialisation des sols

Comptabilise tout processus impliquant une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur le territoire.



**+5 ha**

artificialisés entre 2011 et 2020

- soit 0,4 % du territoire artificialisé en dix ans

### Émissions de gaz à effet de serre

Comptabilise l'effet cumulé des substances émises dans l'air par les activités humaines qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre, exprimé en milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, dans le périmètre administratif du territoire.



**8 626t CO<sub>2</sub>eq**

émises par les activités et ménages du territoire

## Communauté de communes Retz en Valois

Aisne →  
Hauts-de-France →



Dans un monde au climat instable et aux ressources contraintes, votre territoire devra se transformer pour préserver la sécurité et le bien-être de sa population (28 980 habitants en 2019).

Deux objectifs nationaux fixés à horizon 2030 réclament une transformation des territoires :

- la **division par deux des émissions de gaz à effet de serre (GES)**, par rapport à 1990, soit une baisse des émissions de 4,7 % par an.
- la **division par deux du rythme d'artificialisation des sols** entre 2021 et 2031 par rapport à la période de référence 2011-2020.

### Artificialisation des sols

Comptabilise tout processus impliquant une perte d'espaces naturels, agricoles ou forestiers sur le territoire.



**+130 ha**

artificialisés entre 2011 et 2020

- soit 0,2 % du territoire artificialisé en dix ans
- pour -3,8 % d'emplois sur le territoire en dix ans
- et -1,2 % d'habitants sur le territoire en dix ans

### Émissions de gaz à effet de serre

Comptabilise l'effet cumulé des substances émises dans l'air par les activités humaines qui contribuent à l'accroissement de l'effet de serre, exprimé en milliers de tonnes équivalent CO<sub>2</sub>, dans le périmètre administratif du territoire.

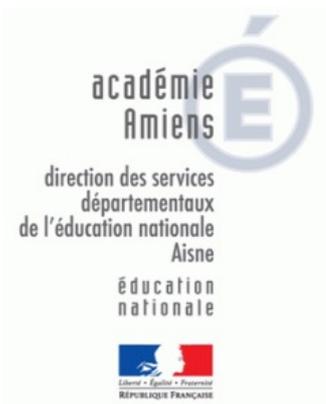


**241 157t CO<sub>2</sub>eq**

émises par les activités et ménages du territoire estimé 2018, à mettre au regard de la captation de CO<sub>2</sub> par les écosystèmes localement



# Les partenaires



PICARDIE



Région  
**Hauts-de-France**



Merci de  
votre  
attention

